

Suivi mensuel

Les éléments contrôlés (moyenne mensuelle)	Les seuils réglementaires (définis dans l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter d'Alcéa)	Résultats des mesures environnementales	
Avril 2023		Ligne 1 en mg/Nm3	Ligne 2 en mg/Nm3
Poussières	10mg/Nm3	0.53	0,69
Composés organiques exprimés en carbone total (COT)	10 mg/Nm3	0,43	0,56
Chlorure d'hydrogène (HCI)	10 mg/Nm3	4,72	5,35
Dioxyde de souffre (SO2)	50 mg/Nm3	2,03	3,88
Oxyde d'azote (NOx)	80 mg/Nm3	47,75	51,72
Monoxyde de Carbone (CO)	50 mg/Nm3	10,62	10,51
Ammoniac (NH3)	30 mg/Nm3 (applicable 01/07/2014)	0,33	0,36





